



## La RÉPUBLIQUE c'est l'ÉTHIQUE avant le DROIT

*[Ce court texte, publié originellement le 8 février 2024, est fondateur d'une solide perspective d'évolution de la situation politique au Togo. La présente version est débarrassée des coquilles antérieures ; ce qui en améliore le sens ainsi que la portée du contenu. La conjonction de l'actualité au Sénégal et de l'intention du gouvernement togolais de procéder à l'extension du mandat présidentiel doit être une occasion de convergence patriotique de tous les ayants cause du retour à un Togo Commun, le Togo réparé de tant d'exclusions, de sursis, d'exils intérieurs et extérieurs, « **Le Togo qui Nous Ressemble et Nous Rassemble** »]*



Dans la situation des Deux Solitudes togolaises qui prévalent actuellement, aucune légitimité arbitraire et artificielle ne saurait justifier la modification unilatérale de la Constitution togolaise, une fois encore, une fois de trop.

En revanche, un processus de rapprochement est sur la table du gouvernement depuis le 11 septembre 2023 : la **Gouvernance Inclusive de Transition Éthique** (GITE). C'est un document argumenté qui a valeur d'une **Offre Politique globale**, pleine et entière ; ce processus anticipatif de la situation actuelle prévoit des **ASSISES** générales intégrales de la République (AGIR), après les étapes préalables de : **AMNISTIE** générale avec retour des exilés et **LIBÉRATION** des prisonniers d'opinion.

En somme, toute modification de la Constitution togolaise doit s'insérer dans un cadre républicain portant le sceau d'un large Consensus National qui ne peut pas ne pas tenir compte, aussi bien de l'Héritage politique que de l'Avenir politique du Togo. C'est bien cela la refondation moderne du Togo nouveau, *TogoYéyé*, qui appartienne véritablement à son époque en s'éloignant d'une pratique démagogique habituellement sectaire, peu convergente, très peu patriotique comme le pays en a toujours connu depuis 1992, depuis plus d'une trentaine d'années.

Le Togo ne peut aucunement se permettre une modification de sa Constitution *ex nihilo* et *ex cathedra*, unilatérale et discrétionnaire, sous l'égide du Parlement actuel en fin de mandat depuis décembre 2023. Encore que le débat se doit d'être volontairement sorti du cadre parlementaire d'essence legaliste pour emprunter une voie novatrice faisant appel aux forces vives du Togo non représentées à l'Assemblée nationale, après les contorsions légendaires de la CEDEAO en 2018.

D'avantage, l'exercice d'une nouvelle modification constitutionnelle au Togo doit se placer sous le couvert de la légitimité plutôt que sous la trompeuse apparence et dimension de la légalité ; particulièrement dans un pays qui n'a pas la réputation d'un État de droit, loin de là.

De plus, tous les adeptes du changement à la fois salutaire et salvateur du Togo doivent trouver là, ici et maintenant, l'occasion nouvelle de se réunir autour d'une idée plutôt que d'une personne. Les idées gouvernent le monde ; les idées gouverneront le Togo inmanquablement.

En toutes circonstances, c'est l'Éthique qui génère et enfante la Loi en République ; la VISION de « **Faire Nation au Togo** » doit prévaloir et se concrétiser enfin. Les recherches le prouvent parfaitement depuis les origines du droit positif : seule l'Éthique fonde le Droit sur des bases républicaines. La République c'est véritablement l'Éthique.

•••

•8 février 2024•

© POUR Le Togo... *Nous Bâtissons Demain*

•••

## La démarche en 2 phases de la Gouvernance Inclusive de Transition Éthique (GITE)

Phase 1 :  
Les ACTES de Confiance et de *Bona Fida*



Phase 2 :  
Les ACTES du Consensus National des ASSISES



•••

Contact : [ReponseRepublicaine@gmail.com](mailto:ReponseRepublicaine@gmail.com)